



Le CONCHYLIEN

Bulletin Municipal du 1er Juillet 2015

LETTRE DU MAIRE

Sommaire	
Lettre du Maire	1
Infos Comité des Fêtes	2-3
Réunions du Conseil Municipal	4-5-6
Club Football CONCHY/BOULOGNE	7
Information de la Gendarmerie	8
Fermeture secrétariat Divagation des chiens Recette	9-10
Etat-Civil Infos Paroisse Permanences Mairie Fermeture Mairie	11
Mémento Recensement militaire Infos utiles Répertoire Téléphonique	12

Les temps changent....

Entretenir la devanture de son habitation était pour les anciens un devoir et ils rivalisaient d'imagination pour avoir la façade la mieux entretenue, de mauvaises herbes devant sa porte et c'était le déshonneur.

Dorénavant, on espère que la collectivité via le personnel communal fera le nécessaire.

Mais cela a un coût, un employé supplémentaire c'est 15 à 20 % d'augmentation des taxes !

Pourtant pour payer le carburant moins cher, tout le monde a accepté de faire le travail du pompiste et de se servir au lieu d'attendre d'être servi sans se salir les mains ; dans les supermarchés, nous faisons une part importante du travail des commerçants etc.....

Notre village a beaucoup

d'atouts, avec une population jeune et des équipements importants(terrain de football, terrain omnisport, terrain de pétanque , salle polyvalente) cependant, la vie du village semble atone et les associations (club de foot, de pétanque, d'échecs , comité des fêtes) peinent à trouver de nouveaux membres pour les faire vivre . Le club sportif qui gérait le terrain omnisport (tennis) est en sommeil. En fonction des goûts, d'autres associations peuvent se créer.

Le conseil municipal fait le maximum mais ne peut pas tout ! Alors, je ne doute pas que dans la population qui s'est beaucoup renouvelée des bonnes volontés existent et ne demandent qu'à éclore.

Yves Lemaire
Maire

Infos Comité

Deuxième trimestre bien rempli pour l'Association avec une assez bonne participation des Conchyliens aux manifestations proposées.



Le 5 avril : Temps clément pour la chasse aux œufs en ce dimanche de Pâques sur le terrain de la salle des fêtes « décoré » pour la circonstance. Grande réussite à cette 16ème édition ,avec plus de 110 gamins participants. Cette sympathique chasse aux œufs permet de faire connaissance et converser avec les nouvelles familles , tout en maintenant les traditions qui ont tendance à disparaître.



Le 16 mai s'est déroulé le 19ème concours de dessins intercommunal sur le thème : les moyens de transport. 57 jeunes Conchyliens présents (record) sur les 61 inscrits ont participé avec sérieux. Tous ont été récompensés le 11 juin par M. le Maire , Mme GUIOT présidente de la bibliothèque, et les membres du jury des 4 communes participantes. Un bon moment de convivialité avec les parents autour du verre de l'amitié clôturant cette remise de prix.

Les jeunes : MARTIN Lalie, STOESEL Léa, LEBLANC Diana-Carolina, BAUDINE Clémentine, BAUDINE Lillah, BRICHARD Jade, vainqueurs de leurs catégories respectives, représenteront notre Commune le dimanche 9 août prochain à BOULOGNE la GRASSE ,lors des portes ouvertes de la bibliothèque ; nous souhaitons bonne chance à nos jeunes !!!

Le 20 juin s'est déroulée la St-Jean, en demi- teinte cette année sans les traditionnels concours de l'après-midi (manque de participants constaté depuis deux années) la soirée champêtre a permis à la petite centaine de personnes présentes de passer une très bonne soirée.



Prochainement :

Lundi 13 juillet : Fête Nationale ; **cérémonie à 19h30** au Monument aux Morts, un vin d'honneur sera offert par la Municipalité , ensuite pour ceux qui le désirent , repas républicain en la salle polyvalente (réservation uniquement en mairie) ; puis vers 22 heures : retraite aux flambeaux (lampions offerts), enfin au retour grand feu d'artifice suivi d'une soirée disco.



INSCRIPTION : Uniquement le **samedi 18 juillet de 10/12h** salle polyvalente inscription obligatoire pour la brocante.

Vous munir de la photocopie recto/verso de la carte d'identité, de la liste des objets proposés au déballage et de la feuille d'inscription remplie (celle-ci bientôt dans vos boîtes aux lettres).



Le 25 juillet : 21 heures Fête communale avec divers métiers forains

Le 26 juillet : 6h/18h rue de Flandres 26ème brocante

Le 27 juillet : vers 16h/ 17h tours de manèges offerts aux enfants du village par la Municipalité et le Comité des Fêtes.

Brocante



En attendant de se retrouver à ces prochains rendez-vous, l'Association vous remercie de votre soutien.

Pour le Comité des Fêtes,
Le Président
J.GRELIN

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
CONCHY LES POTS**

Séance du 24 AVRIL 2015

L'an deux mil quinze le 24 Avril à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yves Lemaire, Maire de la commune.

Monsieur Lemaire donne lecture du précédent procès-verbal, et les Membres du Conseil Municipal l'acceptent à l'unanimité.

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, Madame PINSSON Marie-Christine est nommée secrétaire de séance.

L'assemblée délibérante procède à la signature du procès-verbal de la séance du 06 mars 2015.

Membres présents : tous les membres en exercice sont présents à l'exception de Madame FRANCOIS Émilie.

TRAVAUX DE CANALISATION DE REFOULEMENT EN EAU POTABLE CHOIX DE L'ENTREPRISE

La Séance est ouverte, Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'afin de procéder au renforcement de la conduite d'eau potable entre la station de pompage et le réservoir sur tour situé à Conchy les pots, il a été lancé une consultation afin de désigner l'entreprise qui sera attributaire du marché de travaux.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le mardi 14 avril 2015 afin de procéder à l'ouverture des offres remises par les différents candidats.

A l'issue de la réunion, la commission a demandé à SOTENO maître d'œuvre de l'opération d'établir un rapport comparatif des offres afin de définir l'offre la mieux disante.

Le 21 avril 2015, le rapport a été présenté à la commission qui a décidé de retenir la proposition de l'entreprise TPA en solution de base pour un montant de 138 109,75 euros HT et un délai de 6 semaines.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de valider la proposition de la commission d'appel d'offres afin de déposer le dossier à l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour que ce dernier soit présenté en commission d'intervention dans l'optique d'obtenir les aides financières demandées.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, compte tenu de la nécessité absolue de réaliser ces travaux, d'approuver le choix de la commission d'appel d'offres et l'invite à délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Oùï l'exposé de Monsieur le maire et après en avoir délibéré :

APPROUVE le choix de la commission d'appel d'offres consistant à retenir

La proposition financière et technique de l'entreprise TPA pour un montant de 138 109,75 Euros HT / 165 731,70 euros TTC, **décide** de déposer le dossier à l'agence de l'Eau Seine Normandie afin d'obtenir l'aide financière de cette dernière, **autorise** Monsieur le Maire à signer tous les dossiers à intervenir ultérieurement concernant cette affaire : marché de travaux de l'entreprise, ainsi que toutes les pièces relatives à l'exécution des travaux et à leur financement et d'en régler les dépenses au vu des crédits prévus au budget à cet effet.

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS

Monsieur le Maire présente l'enquête demandée par la Préfecture concernant le plan de prévention des risques naturels relatifs au retrait gonflement des argiles.

Les élus se présenteront au domicile des administrés afin de remplir le questionnaire.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL CONCHY LES POTS

Séance du 9 MAI 2015

L'an deux mil quinze le 9 Mai à 11h55, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yves Lemaire, Maire de la commune.

Monsieur Lemaire donne lecture du précédent procès-verbal, et les Membres du Conseil Municipal l'acceptent à l'unanimité.

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, Madame PINSSON Marie-Christine est nommée secrétaire de séance.

L'assemblée délibérante procède à la signature du procès-verbal de la séance du 24 avril 2015.

Membres présents : tous les membres en exercice sont présents à l'exception de M.BEVALOT Benjamin.

VOTE DES IMPOTS LOCAUX

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante que suite au mail du contrôle de légalité en date du 29 avril 2015, il convient de procéder au retrait de la délibération en date du 27 mars 2015 portant sur le taux de la taxe foncière.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le retrait de la précédente délibération en date du 27 mars 2015 et décide de voter les 4 taxes comme suit :

- Taxe d'habitation : 15.02%
- Taxe foncière (bâti) : 16.14%
- Taxe foncière (non bâti) : 41.25%
- CFE (taxe professionnelle) : 15.73%



Besoin d'un timbre fiscal pour compléter le dossier de demande de passeport? Les usagers sont invités à ne plus se déplacer et à faire leur démarche en ligne!

Le site **timbres.impots.gouv.fr** permet à l'utilisateur, en quelques clics d'acheter en ligne en toute sécurité, son timbre fiscal électronique pour l'obtention d'un passeport.

Dès le paiement effectué en ligne par CB le site délivre les références du timbre sous forme d'un flash code ou un numéro à 16 chiffres, téléchargeables au format PDF ou pouvant être reçu par courriel ou sms.

Ces références sont présentées à l'appui du dossier de demande de passeport déposé dans les mairies agréées (ou en Préfecture pour Paris)

Cette nouvelle possibilité s'inscrit dans le cadre des mesures de simplification souhaitées par le gouvernement pour faciliter les démarches administratives des usagers.

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 29 MAI 2015

L'an deux mil quinze le 29 Mai à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yves Lemaire, Maire de la commune Monsieur Lemaire donne lecture du précédent procès-verbal, et les Membres du Conseil Municipal l'acceptent à l'unanimité.

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, Madame PINSSON Marie-Christine est nommée secrétaire de séance.

L'assemblée délibérante procède à la signature du procès-verbal de la séance du 09 mai 2015.

Membres présents : tous les membres en exercice sont présents à l'exception de M.DEWIDHEM Yvon

GROUPE SCOLAIRE ET PÔLE MEDICAL

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante de l'avancement du dossier :

Réflexion sur le mode de chauffage

Une nouvelle étude de sol plus approfondie va être lancée

BUREAU DE VOTE 2015/2016

Le bureau de vote est maintenu dans les locaux habituels de la Mairie, soit au n° 58 Rue de Flandres pour les années 2015/2016

INDEMNITE DU PERCEPTEUR

Monsieur le Maire indique que suite au renouvellement de Percepteur, il y a lieu de délibérer sur l'indemnité de conseil de Madame DOUINE Corinne, Percepteur municipal.

Le Conseil Municipal approuve l'attribution de conseil au taux de 100% par 13 voix pour et 1 voix contre.

PASS PERMIS CITOYEN

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que le permis de conduire est souvent indispensable pour accéder à un emploi ou une formation, et que son obtention nécessite des moyens financiers parfois hors de portée pour certains jeunes. Sur proposition du Conseil Général, une aide de 600€ sera accordée pour les jeunes de 18/19 ans, en contrepartie d'une contribution citoyenne de 70 heures au service de la collectivité ou d'une association.

Le Conseil Municipal après réflexion approuve le principe et, autorise Monsieur le Maire à signer une convention de partenariat avec le Conseil Général. Les modalités seront précisées ultérieurement.

CEREMONIE DU 14 JUILLET 2015

La cérémonie et les festivités organisées habituellement le 14 juillet se dérouleront le 13 juillet selon le programme suivant :

- 19h00 / Cérémonie au Monument aux Morts suivie du verre de l'amitié
- 19h30-20h00 / Repas payant sur réservation et soirée dansante (un bulletin d'inscription sera distribué prochainement dans les boîtes aux lettres)
- 21h30 / Retraite aux flambeaux pour les enfants du village
- 23h00 Feu d'artifice

Le Conseil Municipal espère que cette nouvelle formule remobilisera la population. Cette décision est approuvée par 13 voix pour et 1 abstention.



FC CONCHY BOULOGNE

**ORGANISE AU STADE MUNICIPAL
DE CONCHY LES POTS**

DIMANCHE 19 JUILLET 2015 à PARTIR DE 9H00

UN TOURNOI DE FOOTBALL A 11 PARTICIPANTS.

**Buvette et Restauration sur place
Frites/Saucisses/Merguez/Andouillettes**

**TOMBOLA
CONCOURS DE PENALTY**

Le Président

Lionel MAZALTO et ses Foteux 06 31 82 77 09

La Gendarmerie vous informe Le CORG

Beaucoup d'entre nous s'interrogent encore des raisons pour lesquelles un gendarme de BEAUVAIS répond à notre appel alors que nous avons sollicité la brigade de notre secteur.

Le Centre d'Opérations et de Renseignements de la Gendarmerie (CORG) est une structure opérationnelle qui est devenue incontournable dans l'organisation de la gendarmerie au niveau du département.

Il est le point d'entrée de l'accueil téléphonique d'urgence : (le « 17 ») pour toutes les communes placées sous la responsabilité des forces de gendarmerie.

Il est à ne pas confondre avec : - « le 18 » pour appels des pompiers
- « le 15 » pour appels du SAMU

Il est bien sur un lien permanent avec les autres services de l'Etat.

SES MISSIONS:

Centralisation de l'information
Réponse aux sollicitations
Gestion et coordination des interventions

Entre 19h ET 8h

La nuit, si je compose l'appel d'urgence « le 17 » ou le numéro à 10 chiffres de la brigade locale, je parviens au CORG de BEAUVAIS.

Entre 8h et 19h

Je peux joindre la brigade pour une démarche administrative, le suivi de ma plainte, etc....
Il me faut alors composer le numéro à 10 chiffres de la brigade

Si c'est une urgence je fais le « 17 »

*
* *

Le rôle de l'opérateur du CORG est de répondre aux sollicitations des usagers, de les rassurer, de les informer sur la suite immédiate donnée à leurs appels, de déclencher si besoin l'intervention des forces de l'ordre et de coordonner l'action de celles-ci.

Le CORG centralise les interventions sur tout le Département, et répond également à l'appel des usagers lorsque les brigades sont fermées au public . Durant ces horaires, c'est lui qui coordonne les moyens de la Gendarmerie.

Le CORG est l'outil opérationnel à la main du commandant de groupement de l'Oise, pour une bonne coordination des patrouilles et une intervention plus rapide et plus efficace en cas de besoin



La Brigade de Ressons sur Matz est

ouverte au public le :

LUNDI/MERCREDI / SAMEDI de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Dimanche et Jours fériés de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Numéro de téléphone : 03.44.91.62.17



FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Pendant les congés d'été le secrétariat de la Mairie sera fermé
Du 1er AOUT au 22 AOUT inclus.

Réouverture du secrétariat le Mardi 25 Août 2015.

Aucune permanence ne sera assurée pendant cette période



Association des écoles RCCB
10 rue de Noyon
60490 Conchy les Pots
associationrccb@orange.fr

La kermesse des écoles qui a eu lieu ce samedi 27 juin à Canny- sur- Matz marque la fin de l'année scolaire. Les enfants ont réalisé un joli spectacle sous un temps estival. S'en est suivi un barbecue où 350 repas ont été servis en moins de 2h.

Merci aux bénévoles, venus renforcer l'association, dès 7h30 pour l'installation et tout au long de la journée à la buvette et à la restauration, aux stands jeux, au rangement.

Merci à l'équipe enseignante de notre RPI ainsi qu'à la municipalité de Canny et aux comités des fêtes de Canny et Roye-sur-Matz pour le prêt des locaux et du matériel.

Merci également aux parents pour la réalisation des tartes et gâteaux, à toutes les personnes qui nous ont aidés dans la collecte et les dons de lots pour la tombola et enfin un dernier merci à nos deux principaux fournisseurs : Leclerc Lassigny et La Source Gourmande, et à tous pour votre présence.

Sans vous, cette kermesse n'aurait pu se faire.

Cette belle journée a permis de réaliser un bénéfice de 2000€.

Cependant, après 4 années de dévouement, l'essoufflement se fait sentir et les 4 membres que nous sommes (Séverine Foyart, Alexandrine Puille, Corinne Fillon et Emilie Picot) ne souhaitons pas renouveler notre candidature dans le bureau de l'association. Nous lançons donc un appel en espérant qu'un petit groupe reprenne l'association. L'assemblée générale aura lieu fin septembre/début octobre.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter d'ores et déjà à l'adresse mail indiquée ci-dessus ou au 0672702778 (S.Foyart)

Cette année l'association a participé au financement du voyage des CM1/CM2 en Normandie (4500€), à la sortie des maternelles à Villeneuve d'Ascq (300€), au financement des cours de théâtre pour toutes les classes (700€) et à différents petits achats de matériel pour les classes (250€).

Nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances

Les membres de l'association RCCB

CHIENS EN DIVAGATION

La Mairie est trop souvent alertée par des habitants qui se plaignent, de la divagation et/ou de l'intrusion dans leurs propriétés, de chiens.

Même lorsque l'animal est « gentil », nul n'est à l'abri d'une morsure; il est donc légitime d'attendre de tous que ce fait soit pris en considération. Pour éviter ce problème, prenez les dispositions adéquates!

Un arrêté municipal sera prochainement voté, la Brigade de Ressons sur Matz sera habilitée à sanctionner d'une amende, les propriétaires de chiens errants.



TIRAMISU Fraises et Litchi

Préparation 10mn

Repos 2h

Ingrédients pour 4 personnes

100g de fraises

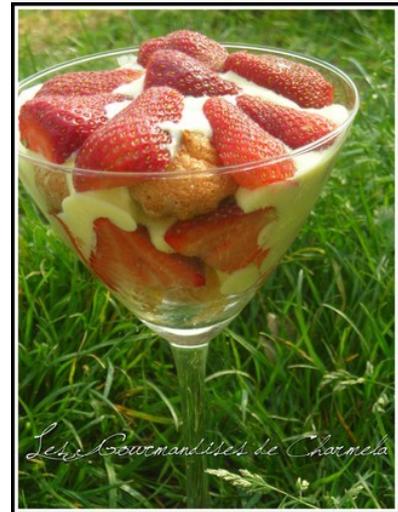
100g de mascarpone

2 œufs

3 cuillères à soupe de sucre

Biscuits à la cuillère

10 cl de liqueur de litchi



Laver et équeuter les fraises. Disposer dans les verrines quelques fraises coupées en deux, sur le tour de la verrine. Prendre les biscuits à la cuillère, les couper en deux et les tremper rapidement dans la liqueur de litchi puis les mettre au fond de la verrine. Séparer les jaunes des blancs d'œufs. Monter les blancs en neige avec une pincée de sel. Mélanger les jaunes d'œufs, le mascarpone et le sucre. Incorporer les blancs d'œufs et mélanger le tout.

Pour finir, alterner une couche de biscuits, de fraises et de mélange de mascarpone.

Servir frais.

**Association Paroissiale
3ème trimestre 2015 dans le secteur
Messes tous les dimanches à 10 h 30
à Ressons sur Matz**

Dates	Samedi 18h30	Dimanche 10 h 30
4/5 juillet	La Neuville sur Ressons	Ressons sur Matz
11/12 Juillet	Braisnes	Ressons sur Matz
18/19 juillet	Hainvillers	Ressons sur Matz
25/26 Juillet	Baugy	Ressons sur Matz
1er /2 Août	Neufvy/Aronde	Ressons sur Matz
8/9 Août	Giraumont	Ressons sur Matz
15/16 Août	Assomption Gournay sur Aronde	Ressons sur Matz
22/23 Août	Lataule	Ressons sur Matz
29/30 Août	Mortemer	Ressons sur Matz
5/6 Septembre	Boulogne la Grasse	Ressons sur Matz
12/13 Septembre	Mareuil la Motte	Ressons sur Matz
19/20 Septembre	Antheuil Portes	Ressons sur Matz
26/27 Septembre	Monchy Humières	Ressons sur Matz
		Ressons sur Matz

ETAT CIVIL



Naissances :

EUDELLE Nolan, Rémy, Jean-Luc , 30 mai 2015 à Compiègne, 100 rue du Sagnier.

LANOUE AMBEZA Elh a , Suzy , 31 mai 2015   Compi gne, 6 rue Fran ois-Cousin.

PUILLE Enzo ,J r me, Serge, Marcel, 8 juin 2015  Compi gne, 41 rue de Flandre.

Nous adressons nos f licitations aux heureux parents.



FETE DES MERES

A l'occasion de la F te des M res, la Municipalit  et le CCAS ont mis   l'honneur les 11 mamans en remettant   chacune une pot  e de b gonias

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

En vue des pr visions des effectifs pour la rentr e scolaire 2015/2016, les parents d'enfants ,susceptibles d' tres inscrits en septembre 2015, sont pri s de se faire conna tre   la Mairie avec les pi ces suivantes   fournir :

- Livret de famille
- Carnet de sant 
- Justificatif de domicile

Répertoire téléphonique :

La Mairie :

Permanences : 03.44.85.01.24
Mardi/Jeudi :14h-18h
Samedi 10h-12h

Ecole de Conchy les Pots 03.44.85.08.69

Trésor Public de Lassigny 03.44.43.60.19

Le Collège de Ressons : 03.44.42.50.63

La Poste (à la boulangerie) : 03.44.85.04.65

Médecins : Conchy les Pots 03.44.85.01.11

Pharmacie : Conchy les Pots 03.44.85.07.82

Cabinet d'infirmiers 03 44 97 42 98

Soins à domicile aux personnes 03 44 42 71 14

Centre Social Rural 03 44 42 71 10
(Portage Repas)

TAXI CONCHYLIEN 06 29 11 50 33

Centre de secours de Ressons Le 18

Urgences Le 15

Hôpital Général Compiègne 03.44.23.60.00

Polyclinique St-Come Compiègne 03.44.92.43.43

Centre Hospitalier Montdidier 03.22.78.70.00

GENDARMERIE 03 44 42 79 17

S.I.C.A.E. (Secteur électricité) 03.44.42.73.00

Presbytère Père Geoffroy de
LESTRANGE 03 44 42 50 81

NANTAISE DES EAUX SERVICES : (service Eau)

0969 320 404 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi : 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30

BIEN VIEILLIR CHEZ SOI

Réseau de Santé Gériatrie
du Compiégnois/Noyonnais

**Parc tertiaire de La Croix
64, rue Claude Bourgelat**

60610 La Croix Saint Ouen 03 44 09 16 78

RECENSEMENT MILITAIRE

Pour le recensement militaire de la 3ème période de l'année 2015, devront se présenter en Mairie les Françaises et Français nés du 1^{er} Juillet au 30 Septembre 1999.

Nous vous rappelons que l'âge légal de recensement est fixé à 16 ans.

INFOS UTILES

Déchetteries de LASSIGNY Et RESSONS SUR MATZ

Horaires d'ouverture	Du mardi au samedi De 9 h à 12 h et De 14 h à 18 h le Dimanche de 9 h à 12 h.
Jours de fermeture	Lundi et jours fériés

**Ramassage des ordures ménagères
tous les JEUDIS
Collecte du Tri sélectif (bac jaune) les mercredis des
semaines impaires**

A SORTIR LA VEILLE !!!!

RECYCLERIE DE NOYON

03 44 09 70 30

Ramassage chez les particuliers sur RDV
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30

Horaires de la bibliothèque

Intercommunale de Boulogne la Grasse:

« PLAISIR DE LIRE »

Place de la gare à Boulogne-la-Grasse

Mercredi de 14h30 à 16h30

Samedi de 14h30 à 16h30



Bulletin Municipal tiré en 285 exemplaires.

Comité de lecture :

PINSSON Marie-Christine, HARANG Gilbert
GRELIN Jean, CHAUMETTE Catherine, CARLIER Francis.

Mise en page : QUILLET Nathalie

Responsable de la publication: Yves LEMAIRE